en face de lui M. le commandant en retraite Echement, chevalier de la Légion d'honneur.

Parmi les invités on remarquait : M. le lieutenant Mamet, du 43e régiment de ligne, conférencier du Cercle militaire; M. Poilvez, lieutenant de gendarmerie; M. Féquet, lieutenant des Douanes; M. Georges Duvilliers, président du Cercle militaire de Tourcoing; M. le capitaine Paul Dervaux et M. le sous-lieutenant Lemettre, membres du même cercle.

Au dessert, M. le capitaine Victor Despatures, président, a fait une improvisation très applaudie, concernant exclusivement les affaires intérieures du Cercle militaire de Roubaix, à la suite de laquelle il a porté les toasts suivants :

A M. le Ministre de la guerre; à M. le Général commandant le 1er corps d'armée; à M. le lieutenant-colonel Royer, « dont la promotion à la dignité de commandeur de la Légion d'honneur est la juste récompense des éminents services qu'il a rendus à l'armée de réserve et à l'armée territoriale, en fondant le premier cercle d'instruction militaire »; à M. le commandant Echement, « toujours si bienveillant envers ceux qui réclament de lui un service »; à M. le lieutenant Mamet, « le sympathique conférencier du Cercle militaire de Roubaix»; à M. le lieutenant de gendarmerie Poilvez; à MM. les officiers de douane; à M. le président et à MM. les officiers du Cercle militaire de Tourcoing, « qui ont bien voulu venir assister au banquet, afin de resserrer les liens de camaraderie qui existent déjà entre les deux cercles » ; à MM. les anciens officiers de Mobile, » que les membres du Cercle militaire de Roubaix voient toujours avec plaisir au milieu d'eux »; à l'armée toute entière; aux chers camarades du Cercle, et à la prospérité constante de la société ; au drapeau; à la France.

Tous ces toasts sont acclamés successivement par des vivats répétés ; puis MM. le commandant Echement, et Georges Duvilliers, président du Cercle militaire de Tourcoing, lèvent tour à tour leur verre à la santé du président du Cercle militaire de Roubaix, qui est l'objet d'une chaleureuse ovation.

Un toast spécial, par le commandant Echement, en l'honneur de M. le lieutenant-colonel Royer, commandeur de la Légion d'honneur, est couvert d'applaudissements.

La série des toasts étant épuisée, un concert improvisé commence, et cette fête de famille se prolonge, au milieu de la plus franche gaîté, jusqu'à une heure assez avancée de la nuit.

Banquet de l'Union artistique et littéraire de Roubaix-Tourcoing. — Samedi à huit heures et demie a eu lieu, à l'Hôtel Ferraille, le banquet de l'Union artistique. M. Koszul présidait, ayant à sa gauche, M. Paul Destombes, vice-président. De nombreux sociétaires se trouvaient au banquet qui a été fort animé.

Au dessert, M. Koszul a proclamé les prix du concours littéraire organisé par l'Union. Tous les lauréats primés avaient été invités au banquet. Mais par suite de leur éloignement, il n'ont pu y assister, sauf M. Riquet, 1er prix de sujet imposé, qui a été chaudement félicité.

M. Koszul à cette occasion a prononcé une courte allocution qui a été applaudie par tous les sociétaires.

Comme dans toutes les réunions de ce genre la soirée s'est continuée par une partie musicale à laquelle M. Koszul, président, a pris une large part avec tout le talent que nos concitoyens lui connaissent et qui a soulevé des applaudissements unanimes. M. Seutin s'est aussi fait fort applaudir ; enfin M. Minssart, par sa voix chaude et sympathique, a obtenu un très-vif succès.

En somme excellente et agréable soirée.

Institution Notre-Dame des Victoires. — Depuis l'ouverture de la session de novembre, les Facultés de Lille ont décerné des diplômes de bachelier à plusieurs élèves de philosophie et de rhétorique. Pour la philosophie : Laurent Valenducq, François Browaeys, et Louis Corcket, tous trois reçus *avec mention* (les deux derniers ont suivi les cours que les Facultés catholiques font aux candidats pendant les vacances, en vue des examens de novembre.) Louis Scullier de la même classe est reçu également.

— En rhétorique, Fernand Carissimo, Henri Delerue et Jean Faidherbe ont aussi passé avec succès leur examen.

Le départ des conscrits. — C'était, samedi matin, le départ des ajournés des classes 1890 et 1891, et des dispensés de la classe 1892.

La plus grande animation n'a cessé de régner aux abords de la gare, et dans la salle des pas-perdus, aux trains de 8 h. 28, 8 h. 58, 9 h. 28 et 9 h. 38.

Des groupes chantant des refrains patriotiques se succédaient sans interruption, escortés de nombreux parents et amis, et le sifflet de la locomotive interrompait seul les embrassades et les poignées de main, échangées jusqu'à la dernière minute.

Le service d'ordre était assuré par une brigade d'agents, sous le commandement de M. Prouvost, sous-inspecteur. Aucun incident à signaler.

Halles et marchés. — *Le marché en gros.* — Par arrêté municipal, le marché en gros des fruits et légumes installé autour de la halle centrale, sera fermé tous les jours de l'année, savoir :

Du 1er avril au 30 septembre, à 7 heures du matin; du 1er octobre au 31 mars, à 8 heures du matin.

La fermeture sera annoncée au moyen d'une cloche. Tous les fruits et légumes exposés sur le carreau devront en être enlevés dans la demi-heure qui suivra cette fermeture sous peine de payer un nouveau droit de place.

Il est formellement interdit aux marchands en gros de continuer la vente de leurs produits après la fermeture du marché.

Les fruits et légumes vendus sur le marché ne pourront l'être que par lots comprenant au moins, savoir :

Oranges et citrons, saison des primeurs, une douzaine; temps ordinaire, cinq douzaines. Raisins, 1 kilo et 5 kilos or une caisse. Pommes et poires, 10 kilos et 20 kilos. Prunes, 5 kilos et 10 kilos. Cerises, 2 kilos et 5 kilos. Groseilles, 2 kilos et 5 kil. Fraises et framboises, 1 pot ou 1 panier et 2 pots ou 2 paniers. Pêches et abricots, 1 douzaine et 3 douzaines. Noix, 5 kilos et 15 kilos. Marrons et amandes, 4 kilo et 5 kilos. Lauriers, 1 livre et 1 kilo. Artichauts, 3 artichauts et 1 douzaine. Tomates, une livre et 2 kilos. Pommes de terre, 5 kilos et 25 kilos. Carottes et navets, 2 bottes et 7 bottes. Poireaux, 6 bottes et 12 bottes.

Radis, saisons des primeurs, 3 bottes; temps ordinaire, 6 bottes. Céleris, 6 bottes et 12 bottes. Salsifis, 6 bottes et 12 bottes. Asperges, 2 bottes et 7 bottes. Pois, 5 kilos et 15 kilos. Haricots, 5 kilos et 10 kilos. Choux, 1/2 douzaine et 1 douzaine. Choux-fleurs, 3 têtes et 6 têtes. Choux de Bruxelles, 1 pot et 3 pots. Oignons, 5 kilos et 20 kilos. Ails et Echalottes, 1 kilo ou une douzaine de botte et 10 kilos ou 8 douzaines de bottes. Persil, 3 bouquets ou 1 livre et 10 bouquets ou 2 kilos. Cerfeuil, 3 paquets et 1 douzaine. Salade de toute espèce, 1/2 douzaine et 1 douzaine. Salade de blé, 1 livre et 3 kilos.

Les contributions et patentes. — Un avis de la Mairie annonce que la mise en recouvrement des rôles des droits d'épreuves des appareils à vapeur (rôles supplémentaires du 3e trimestre de l'année 1893) revêtus des formalités prescrites par la loi, aura lieu à partir de demain.

Un autre avis informe les intéressés que la matrice des patentes de 1894 pour la perception Est D. E., est déposée à la Mairie ; et que, pendant dix jours, à partir de demain, les intéressés peuvent en prendre connaissance et faire, s'il y a lieu, leurs observations.

L'œuvre des églises pauvres. — L'exposition de l'œuvre des églises pauvres aura lieu, pour la paroisse Notre-Dame, du 19 au 23 novembre.

Une grève d'ouvrières rattacheuses. — Trente-cinq ouvrières rattacheuses de la filature de cotons de MM. Etienne Motte et Cie, rue d'Alger, ont quitté les ateliers, samedi après-midi, vers quatre heures, sur une question de salaire.

Elles avaient réclamé le prix de la journée de douze heures, avec onze heures de travail seulement, ce qui ne leur avait pas été accordé par les patrons.

Un accident dans une filature. — Dans l'après-midi de samedi, vers quatre heures, un pénible accident est survenu dans les ateliers de la filature de M. D. Wibaux Florin, rue Cuvelle.

Une bacleuse, âgée de quatorze ans, Jeanne Pronvost, qui demeure chez ses parents, sentier de la Basse Masure, était en train de retirer une mèche de coton de son métier, lorsqu'elle eut le pouce et l'index de la main gauche écrasés entre les cylindres.

La jeune ouvrière reçut les premiers soins dans l'établissement, en attendant l'arrivée de M. le docteur Ballenghien, qui la fit admettre à l'Hôtel-Dieu, après un pansement sommaire.

Un vol à la tire. — Une ménagère de la rue d'Iéna, du nom de Sidonie Trachet, âgée de 39 ans, s'était rendue samedi matin, vers neuf heures, aux Halles centrales, pour y faire ses provisions de ménage.

En mettant la main dans la poche de sa robe, pour payer une marchande, elle constata avec stupéfaction la disparition de son porte-monnaie, contenant soixante francs.

La bonne femme n'avait plus qu'une ressource, celle de se rendre au poste de police de la place Sainte-Elisabeth, pour y déposer une plainte entre les mains de M. Vancostenoble, commissaire de police ; elle en usa immédiatement.

Le magistrat a aussitôt ouvert une enquête.

Arrestation d'un épuisé. — Dans l'après-midi d'hier, vers trois heures, les agents de sûreté, Castelain et Delbart, en tournée rue du Nouveau-Monde, ont procédé à l'arrestation, près de son domicile, d'un journalier du nom d'Alphonse Broquet, célibataire de l'enfle-un ans.

Cet individu, qui se trouve sous le coup d'un arrêté d'expulsion, a été, après interrogatoire et sur les ordres de M. Chapé, commissaire de police du quatrième arrondissement, écroué au dépôt central de la Grande Place.

Les autorisations de bâtir. — MM. Lapeyre frères, une maison, rue Gondorcet; MM. Laudrieux frères, deux maisons, rue Joufroy; M. A. Harinkouck fils, une écurie, rue Decrème; M. L. Déforet, deux maisons, rue de la Balance.

La maison qui se fonde en ce moment, rue du Bois, 13, veut être avant tout une maison de confiance, elle garantit son bierre *absolument pur* et défie toutte analyse; elle ne tient qu'une seule marque, au prix de 3 fr. 60 le kilog.

Mieux vaut se servir de beurre pur pour la cuisine et faire ses sauces un peu moins longues, on s'en portera mieux, l'appétit sera meilleur et le budget sera le même.

Croix. — *Les sociétés qui naissent...* — La société chorale *l'Avenir du Crêchet*, ayant son siège chez M. Désiré Jardin, place Saint-Pierre à Croix, a reçu l'autorisation préfectorale datée du novembre 1893.

Hem (Hameau des Briqueteries.) — *Un fait.* — Dans la soirée de vendredi pendant que la femme Eeman, cabaretière, était occupée à servir de la bière à des clients, des malfaiteurs se sont introduits dans sa demeure et lui ont dérobé un réveil, d'une valeur de 5 fr. qui était placé dans sa cuisine. Les auteurs de ce vol sont recherchés.

Communications diverses

ENTERREMENT DU 12 NOVEMBRE. — M. Louis Bossut, 6 h. 3/4 Saint-Jean-Baptiste.

OBIT DU MÊME JOUR. — M. César Dupont, 9 h. chapelle du cercle de la Gourotte.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — SOCIÉTÉ CIVILE DE RETRAITES. — La recette de la 1re section, s'élève à 305 fr. pour un effectif de 889 membres dont 6 nouveaux.

Situation générale de la société au 1er novembre : 978 sections, 170.720 membres. Capital matériel, 40 375.864 francs.

Les adhésions sont reçues le 1er dimanche de chaque mois, de 10 heures du matin à midi, au siège social « Hôtel des Pompiers », Grand'Place. Age requis, 15 ans accomplis au 1er janvier 1893. Cotisation 1 fr. par mois.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS. — RÉSERVES — La commission administrative rappelle aux réservistes que la réunion hebdomadaire aura lieu aujourd'hui 12 novembre, à 3 heures précises au soir.

Le banquet qui devait avoir lieu après l'assemblée, est remis à une date ultérieure pour un cas de force majeure.

LA FANFARE DES TROMPETTES « LES ENFANTS DU NORD », — MM. les sociétaires sont invités à se trouver à la gare de Roubaix aujourd'hui dimanche, à une heure vingt minutes de l'après-midi.

Objet : Voyage à Lille par le train de une heure trente en vue de répondre à l'invitation de la fanfare « L'Union française de Lille. »

MUSIQUE

A l'occasion des fêtes de Sainte-Cécile et de Sainte-Catherine, nous offrons comme prime à nos lecteurs du *Journal de Roubaix*, au prix de **1 fr. 25**, un superbe album de marque, contenant les plus grands succès.

CATALOGUE DES MORCEAUX
CONTENUS DANS L'ALBUM

1.	*Polka militaire*	WETTGE
2.	*Grande valse brillante*	GOUNOD
3.	*Marche nuptiale du Songe d'une nuit d'été*	MENDELSSOHN
4.	*Indiana, valse*	MARCAILHON
5.	*Hymne national russe*	LVOFF
6.	*Valse du Mystère*	METRA
7.	*Scherzo Valse*	GOUNOD
8.	*Menuet*	BOCCHERINI
9.	*Prière de Moïse*	ROSSINI
10.	*Gai Laboureur*	SCHUMANN
11.	*Tambourin*	RAMEAU
12.	*Choral*	GOUNOD
13.	*Chanson du Faucheur*	SCHUMANN
14.	*Plaisir d'Amour*	MARTINI
15.	*Valse*	WEBER
16.	*Marche des Rois*	LULLI

Guide de l'industriel en matière de législation ouvrière. — Lois, règlements d'administration publique et circulaires ministérielles sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels, la conciliation et l'arbitrage entre patrons et ouvriers ou employés, l'hygiène et la sécurité des travailleurs, le séjour des étrangers en France et la protection du travail national, augmenté de la loi sur les marques de fabrique et de commerce, avec table analytique des matières. Prix : UN franc. — Carnet de déclarations d'accidents. En vente au bureau du journal. 35894

La Russie en images. — Très bel album in-8°, illustré de plus de 100 gravures. — La famille impériale. L'Armée. La Marine. Les Littérateurs. Les Artistes. Les grandes villes. Les Monuments. Les Décorations. L'Alphabet russe. L'Hymne russe avec paroles russes et françaises, etc., etc. En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, du prix de 50 centimes. 75734

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

Au Conseil municipal. — *A propos de la subvention demandée par la « Renaissance Chorale ».* — Dans le compte-rendu de la séance du Conseil municipal de Wattrelos, publié hier, notre reporter a fait dire à M. Delreux, dans la discussion de la subvention demandée par la *Renaissance Chorale*, qu'une société de la place de Wattrelos — la Musique municipale — recevait une subvention annuelle de 2400 francs.

Il nous révèle que M. Delreux n'a pas précisément dit cela, cette somme représentant, en effet, le chiffre total des subventions accordées aux sociétés du Centre.

Les sociétés de l'agglomération, a dit entre autres choses M. Delreux, sont, en général, plus favorisées, au détriment des petites sociétés des quartiers excentriques.

Voilà, si pas le texte, du moins le sens des paroles qu'il a prononcées.

Jeu de boule à la platine. — Dimanche 12 novembre, grand jeu de boule à la platine offert aux amateurs par la société des « Amis Réunis », établie à l'estaminet de la Plume, tenu par M. Jean-Louis Renard-Hennion, dit Cho Allard. Il y aura 350 francs de prix en espèces. La mise sera de soixante centimes. Le bouleir étant couvert le mauvais temps n'empêcherait pas le jeu d'avoir lieu. On commencera à neuf heures précises du soir.

TOURCOING

Inauguration de l'Hôtel de la Caisse d'Epargne. — Ainsi que nous l'avons annoncé, samedi soir a eu lieu, dans un banquet, l'inauguration du magnifique hôtel que le conseil de direction a élevé afin d'abriter les divers services de notre Caisse d'épargne.

Pour la circonstance, le nouvel édifice avait été illuminé, comme aux jours de réjouissances publiques.

Vers 6 h. 1/2 du soir, une nombreuse réunion composée des directeurs, des administrateurs-adjoints, des administrateurs des succursales des communes, des caissiers et sous-caissiers et de quelques invités, prenait place autour d'une table élégamment dressée dans le hall de l'Hôtel.

M. le Maire de la ville, président de droit, occupait la place d'honneur.

La réunion avait, d'ailleurs, un caractère d'intimité; car en dehors des membres des divers conseils d'administration de la Caisse mère et des succursales; on ne voyait guère que MM. Gaspard Desurmont, président directeur, M. J.-B. Maillard, architecte, MM. Harinkouck et Auguste Delrue, deux déposants à l'origine de la Caisse et les représentants de la presse.

M. Masurel-Jonglez, vice-président du Conseil de direction, a d'abord donné lecture du procès-verbal d'inauguration; ce document a été signé par tous les assistants.

Puis a été servi par les soins de M. Lemaitre, propriétaire de l'hôtel du Cygne, un excellent repas dont voici le menu :

POTAGE SAINT-GERMAIN
SUPRÊME DE BŒUF JARDINIÈRE
CIVET DE LAPIN
HARICOTS VERS CRÈME
POULETS RÔTIS
SALADE
DESSERT : CROQUANTES DE CHOUX, FRUITS
DESSERTS VARIÉS
CAFÉ — COGNAC

Au dessert, M. François Masurel-Jonglez se lève et prononce le remarquable discours qui suit :

» Messieurs,

» Quelquefois ans se sont écoulés depuis le jour où des notables de notre cité, mûs par leur généreuse initiative fondaient à Tourcoing la Caisse d'Epargne et de Prévoyance.

» Nous sommes lors, ou plus exactement depuis le 23 juillet 1843, toutes les difficultés sans nombre semées sur son passage par l'inertie des uns, voire même parfois par la malveillance des autres, notre situation s'est constamment développée et nous la retrouvons aujourd'hui plus vivace que jamais.

» Cette belle fête de famille qui nous réunit en ce moment, afin de célébrer en même temps que notre cinquantenaire, l'inauguration de ce bel hôtel construit avec nos deniers personnels, c'est à-dire, avec les bonis réalisés par nos prédécesseurs et par nous-mêmes sur la gestion de nos Frais Généraux, n'est-elle pas la preuve la plus irréfutable de l'étonnante prospérité de notre œuvre.

» Il serait trop long, mes chers collègues, à l'occasion de ce banquet, de faire l'historique complet de notre Caisse d'épargne depuis sa fondation; ce sera, de ma part, l'objet d'un rapport que j'aurai l'honneur de vous soumettre bientôt et qui aura pour but de perpétuer, parmi les générations futures, la mémoire de tous ces hommes de bien qui se sont si généreusement efforcés de créer et de faire prospérer ensuite notre philanthropique institution.

» Qu'il me suffise pour l'instant de démontrer par la comparaison de quelques chiffres qui parleront plus éloquemment que moi, la marche toujours croissante de nos opérations.

» C'est ainsi, Messieurs, qu'en 1860 après nos 16 premiers exercices, le montant de nos dépôts s'élevait à 864.000 francs ; dix ans plus tard il était de deux millions et demi ; en 1889, malgré les retraits de fonds considérables opérés pendant la période néfaste de 1870, nos dépôts atteignaient le chiffre de quatre millions. C'est à cette époque, mes chers collègues, que nous fûmes désignés par le Conseil municipal, nouvellement élu, pour remplacer la plupart des directeurs anciens qui, par un scrupule politique peut-être exagéré, mais toujours louable, avaient adressé leurs démissions à M. Victor Hassebroucq, devenu, pour le plus grand bien de notre commune, maire de la ville de Tourcoing.

» Depuis 12 ans que nous sommes en fonctions, j'ai été heureux de constater que nos dépôts ont suivi une marche ascendante plus rapide encore, car à la fin de notre dernier exercice ils dépassaient la somme énorme de douze millions.

» Le nombre de nos livrets s'est accru dans les mêmes proportions, 1700 en 1869; 2500 en 1870; 3500 en 1880, nous en possédons aujourd'hui près de onze mille.

» Notre fortune personnelle témoigne également d'une progression continue, bien que nous n'ayons jamais prélevé sur le montant de l'intérêt alloué aux déposants, que le minimum de 1/4 % strictement exigé par la loi. Notre avoir particulier élevé au 31 décembre 1892 à la somme de 240.000 francs, c'est au moyen d'une partie de ce fonds (180.000 francs environ) qu'il nous a été permis d'ériger définitivement nos services dans ce magnifique hôtel dont à juste titre nous pouvons être fiers.

» Mais, Messieurs, de tels résultats n'ont pas été obtenus sans peine; nous les devons au zèle, à l'intelligence, à l'esprit de suites, qui ont été les qualités maîtresses de toutes les administrations qui se sont succédées à la tête de la Caisse d'Epargne de Tourcoing, depuis son origine.

» Je viens donc remplir aujourd'hui un pieux devoir en rendant un public et solennel hommage à tous ces bons citoyens, qui ont veillé sur le berceau de notre œuvre : Quelques-uns de la première heure, ils ont implanté dans notre ville l'idée si féconde de l'épargne, tâche évidemment plus difficile encore que celle qui nous incombe, de recevoir les capitaux considérables qui affluent dans nos caisses pour les transmettre fidèlement dans celles de l'Etat.

» De cette phalange de philanthropes, il reste, grâce à Dieu, un survivant éminent, c'est le vénérable maître que nous avons aujourd'hui l'honneur et le plaisir de posséder parmi nous. Pendant trente années consécutives, il a présidé aux destinées de notre Caisse d'Epargne et il y a apporté cette compétence administrative qui fait aujourd'hui l'admiration de tous, car depuis, comme premier magistrat de la ville de Tourcoing, il a semé les preuves de son remarquable talent d'organisateur. M. Victor Hassebroucq ne m'en voudra pas de joindre aux éloges que je lui adresse les noms de deux de ses anciens collaborateurs qui ont aussi été nos collègues, celui du regretté M. Joseph Delepoule qui fut son successeur à la vice-présidence et dont la mort, survenue en 1890, fut pour notre administration une perte vraiment irréparable, et celui de M. Gaspard Desurmont, à qui, il y a quelques années, nous offrions une médaille d'or en reconnaissance de ses longs et loyaux services, et que je remercie tout particulièrement d'avoir bien voulu nous prouver une fois de plus toute sa sollicitude en se rendant aujourd'hui au milieu de nous.

» Appelé à mon tour, Messieurs, à l'honneur très grand de présider le conseil de Directeurs, ma tâche a été facile, grâce aux excellentes traditions que me léguaient mes prédécesseurs, grâce aussi au concours si dévoué qui de votre part ne m'a jamais manqué. C'est pourquoi je me puis toujours plus mes chers collègues à considérer la Caisse d'Epargne de Tourcoing comme ma seconde famille.

» C'est aussi pour cette raison que je suis réellement affecté d'avoir à rappeler ici les vides cruels qui se sont creusés dans nos rangs depuis l'année 1886.

» En 1889 nous avions la douleur de perdre l'un de nos administrateurs-adjoints, M. Emile Leignel.

» En 1891 c'est Emile Lehoucq, directeur, qui était enlevé à notre affection après une maladie de cœur qui le minait depuis plusieurs mois.

» Pendant la seule année 1892 nous perdions deux de nos collaborateurs, M. Didry-Bodin, directeur, conseiller municipal et M. Jules Devienne, administrateur-adjoint.

» Excusez-moi, Messieurs, de venir en ce moment évoquer chez vous de tristes pensées; mais j'ai cru que dans une circonstance aussi solennelle que celle qui nous réunit aujourd'hui, je devais à nos chers défunts ce suprême souvenir.

» Les hommes s'en vont, leurs actes restent : heureux ceux qui laissent derrière eux une mémoire absolument sans tâche comme les collègues que nous pleurons!

» Avant de conclure, mes chers collègues, je ne veux pas manquer d'adresser à chacun d'entre vous mes plus cordiales félicitations, à notre sympathique secrétaire, Léon Mourlier, à MM. les directeurs, administrateurs-adjoints, administrateurs des succursales, pour le dévouement qu'ils ne cessent d'apporter dans leurs fonctions.

» A Messieurs les caissiers et au personnel de la caisse, pour le zèle et la probité qui ont si puissamment aidé à créer à notre Caisse d'épargne un si bon renom.

» A nos déposants pour la confiance qu'ils nous témoignent malgré les calomnies dont notre institution a quelquefois été l'objet.

» A Messieurs les représentants de la presse pour le bienveillant concours qu'ils ne cessent de nous apporter par la publicité de leurs journaux.

» Vous avez tous admiré, Messieurs, les vastes proportions de cet hôtel, les services admirablement aménagés. Je croirais manquer aux égards dus au talent, si je n'en reportais tout le mérite à celui à qui nous en sommes redevables, à mon ami Jean Maillard, dont le nom déjà si honorablement connu jaillira désormais de la postérité.

» Et maintenant, Messieurs, que les enseignements du passé nous servent de guide et d'encouragement pour l'avenir. Inspirons-nous toujours des précieux services que notre institution est appelée à rendre au pays et principalement à la classe laborieuse, car, ne l'oublions pas, c'est l'épargne qui sans sacrifice de la fierté protège contre les maladies et le chômage; c'est l'épargne qui permet aux plus énergiques et aux plus intelligents de s'élever peu à peu et qui à tous conquiert l'indépendance.

» La demeure d'une Caisse d'épargne est un lieu sacré, que d'actes de vertus hallocné en dévouement, celle que nous célébrons de la générosité mutuelle n'a-t-elle pas été le témoin ? Que d'actes identiques ne verra-t-on pas s'accomplir dans celle où nous venons d'entrer ? Non, Messieurs, nous ne pouvions faire assez digne de nos courageux clients, le lot sous lequel ils viennent, comme leurs devanciers, opposer la réfutation quotidienne des faits aux sophismes des négateurs de l'épargne et d'ou ils emporteront des joies intimes, procédant celles de l'humble qui s'affranchit, celles du jeune époux dit bâtit le nid du ménage, celles du père de famille qui élève ses enfants.

» Laissez-moi vous dire quel destin je rêverais pour cette résidence nouvelle. Je voudrais qu'elle abritât bientôt une institution rénovée d'après les principes de réformes qui tendent à pénétrer dans notre législation.

» Mon ami Eugène Rostand, dans ville admirable conférence qu'il donnait à Tourcoing cette année, faisait ressortir le danger qu'il y avait à centraliser d'une manière excessive les Caisses d'épargne populaires et à ajoutait, d'après les statistiques établies, ce que cette centralisation était de capitaux disponibles à la zone industrielle qui comprend notre département, la Somme et le Pas-de-Calais. Eh bien, Messieurs, ce n'est pas moins de 200 millions.

» Ne serait-il pas temps qu'une part au moins de ces capitaux cessât d'aller se noyer dans la dette de l'Etat et qu'ils profitât directement au travail et à la production de la région comme cela se pratique dans toutes les Caisses d'épargne de l'étranger.

» L'emploi des épargnes constitue des bonis; n'a-t-on pas démontré avec une surabondance de preuves, qu'une part au moins de ces bénéfices devrait retourner de droit à la classe laborieuse qui en est la véritable créatrice. Que d'améliorations sociales à susciter, à entretenir et à soutenir au moyen de ces capitaux, par la fondation de sociétés de secours mutuels contre les maladies ou de société d'habitations ouvrières à bon marché, ou encore par la création de caisses régionales de retraites sur la vieillesse au profit des ouvriers des villes et des campagnes. Ne seraient-ce pas, Messieurs, les réponses les plus décisives à opposer aux chimères mensongères dont journellement on verse le poison dans le cerveau des travailleurs.

» Imprégnons-nous toujours de ce qui s'est fait et se fait encore dans les Caisses d'Epargne de Milan, de Brême, de Copenhague, en France même celle de Lyon, et enfin cette caisse de Marseille si étroitement liée avec la nôtre dans l'effort d'émancipation que nous tentons depuis quelques années.

» La Chambre des députés a déjà sanctionné une partie des réformes que nous réclamons; je souhaite ardemment; quand le projet de la commission si sage mais aussi si libéral reviendra devant elle, que les députés du Nord sachent défendre de leurs paroles ou tout au moins de leurs votes les progrès que la Caisse d'épargne de Tourcoing ce sera son titre d'honneur dans l'avenir) aura été une des premières à revendiquer.

» Et alors, Messieurs, je répète ce que je disais, il y a un instant, le jour où une part de nos capitaux pourra profiter directement à la production régionale; le jour où une part de nos bénéfices sera rendue aux déposants à qui l'institution les doit, ce jour-là, cet hôtel que nous inaugurons aujourd'hui pourra s'appeler avec plus de raison « La Maison du Peuple. »

» Messieurs, je bois à la prospérité de la Caisse d'épargne de Tourcoing; je porte la santé de notre vénérable maire et président de droit, Monsieur Victor Hassebroucq; j'y joins celle de Monsieur Gaspard Desurmont, son ancien collaborateur.

» Je lève mon verre à vous tous, mes chers collègues, directeurs, administrateurs-adjoints et administrateurs des succursales, au personnel de la Caisse, à nos déposants, à MM. les représentants de la presse, à mon ami Jean Maillard.

» Puissions-nous, dans 25 ans, célébrer, dans un nouvel anniversaire, les progrès constants de l'idée de l'Epargne parmi les classes laborieuses, car elle constitue l'élément le plus sûr de pacification sociale, pacification si ardemment souhaitée par tous les hommes de cœur qui, sans distinction de parti et de classe, se passionnent pour l'humanité. »

De chaleureux bravos soulignent les principaux passages de ce discours :

M. Hassebroucq répond ensuite en excellents termes au toast qui lui a été porté.

Il s'est toujours efforcé, pendant les longues années qu'il a passées au sein du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne, de témoigner son intérêt à cette institution, parce qu'il la considère comme le meilleur moyen d'améliorer le sort de la classe laborieuse.

M. Hassebroucq félicite le Conseil de Direction et son dévoué vice-président, M. Masurel-Jonglez, des efforts persévérants qu'ils font pour développer l'œuvre. Il forme le vœu que les ouvriers reconnaissent de plus en plus les bienfaits de cette institution qui, dans l'esprit de ses fondateurs, a été établie pour favoriser surtout la petite épargne et il désire que le nombre des déposants aille toujours s'accroissant sans qu'il y ait pour cela une équivalence mathématique dans l'importance des dépôts; le but sera ainsi atteint.

Il boit à l'extension des Caisses d'Epargne en général et en particulier à celle de Tourcoing. Il donne enfin un souvenir sympathique à l'honorable M. François Masurel-Jonglez.

Un vivat est entonné au milieu des acclamations pour le sympathique vice-président qui remercie en quelques mots partis du cœur.

M. Jules Ducoulombier parle à son tour :

« Je viens ici, à titre de vieil administrateur, remercier le vice-président de son rôle et de son dévouement pour notre Caisse d'épargne. Nous devons à son initiative des améliorations qui ont contribué pour une large part à l'accroissement de nos réserves, et, à son généreux concours, la satisfaction d'inaugurer aujourd'hui ce magnifique hôtel dont la construction serait à peine commencée si nous avions dû nous conformer aux lenteurs ordinaires qu'entraîne une entreprise de ce genre. Je crois être l'interprète de tous ici pour porter la santé de notre vice-président. »

Puis M. Dalle, maire de Bousbecques boit à l'union étroite, de la Caisse-Mère, et des succursales. M. Gaspard Desurmont saisit cette circonstance pour exprimer sa gratitude à l'occasion de la délicate attention dont il a été l'objet de la part de ses anciens collègues.

Divers toasts sont encore portés par M. Emile Destombes, par le représentant du *Journal de Roubaix*, au nom de la presse, par M. J.-B. Maillard et par M. Delepoulle, le neveu du regretté vice-président.

Enfin quelques convives ont jeté la note gaie en disant de joyeux monologues qui ont obtenu énormément de succès.

En somme, excellente réunion, pleine de cordialité et d'entrain qui prouve que sur le terrain de la philanthropie l'entente est toujours possible entre tous les hommes généreux qui, abdiquant leurs préférences personnelles, se trouvent d'accord quand il s'agit de travailler de concert à une œuvre de bienfaisance.

Un succès scolaire. — Notre concitoyen M. Georges Dussart, élève de la seconde classe d'architecture à l'Ecole nationale des Beaux-Arts, a obtenu une première mention de mathématiques.

M. Dussart, ancien élève de nos écoles académiques, est ancien boursier de la ville.

Avis militaire. — Les hommes appartenant aux classes de 1881 et de 1884 sont invités à retirer, dans le plus bref délai possible, leurs livrets de la gendarmerie, contre remise du récépissé qui leur a été délivré lors du dépôt.

Le crime de Wattrelos. — Le triste héros de ce drame, Louis Grimonprez, âgé de 27 ans, boucher, a été remis vendredi aux gendarmes de Mouscron. Il doit être entendu dans le procès de Volt qui, après deux remises successives, doit être appelé jeudi prochain, au tribunal de Courtrai.

Vol d'une montre par un gamin de dix ans. — On n'a pas oublié que l'année dernière, un gamin de neuf ans, Emile P..., de la Croix-Rouge, parti un matin pour se rendre à l'école, ne revint pas chez ses parents. Pendant trois semaines, on le chercha partout, et on finit par croire qu'il avait été victime d'un accident ou d'un crime. Ce n'était pas sa première escapade; mais jamais ses absences n'avaient été aussi longues. Enfin, on apprit qu'un jeune vagabond avait été arrêté dans les environs de Mons, et qu'il avait déclaré qu'il était de Tourcoing, et qu'il avait voyagé jusque là, en mendiant le long du chemin, et passant les nuits à la belle étoile !

C'est ce petit malheureux qui, samedi matin, s'introduisant par la porte de la cour, chez une de ses voisines, Mlle Vandekerkove, soigneuse, rue de la Potente, s'emparait de sa montre de la valeur de 36 fr., l'ouvrit pour voir ce qu'il y avait dedans et la mit en pièces et donna ensuite les débris à un de ses camarades ! C'est ainsi que le vol a été connu. Il a été arrêté et son père a commencé les démarches nécessaires pour obtenir son internement, jusqu'à sa majorité, dans une maison de correction.

Le vol à l'échange de monnaie. — Les exemples ne servent de rien : il en est de ceci comme pour le vol à l'américaine.

Samedi, à huit heures du matin, Mme Leveugle, cabaretière, rue de Virolois, voyait entrer chez elle une femme ayant toute la tournure d'une bohémienne, qui lui demanda à acheter de l'avoine pour son cheval, puis de vouloir bien lui changer une pièce de 1 franc contre deux de 50 centimes; elle dit ensuite qu'elle était à la recherche de pièces à l'effigie de Victor-Emmanuel pour faire des boucles d'oreilles; ce n'est pas tout : après avoir proposé l'échange de 500 francs d'or pour de l'argent, elle dit qu'elle était à la recherche d'écus au millésime de 1853. Et la complaisante cabaretière de monter aussitôt à sa chambre, et d'apporter un sac contenant 34 pièces de 5 francs, qu'on étala successivement sur le comptoir.

A ce moment entra une autre femme, portant un enfant dans ses bras, qui demanda si on n'avait pas besoin de fil et d'aiguille; et qui fit verser trois verres de genièvre. La première venue, qui continuait toujours à examiner les pièces, finit par dire qu'elle ne trouvait pas ce qui lui fallait. On vida les verres, et les deux femmes partirent.

Quand le mari rentra à midi, sa femme lui raconta l'affaire. Pris de soupçons, il alla compter l'argent... Il manquait 25 fr. !

La police avertie se mit à la recherche des aventurières; mais la première avait déjà passé la frontière; l'autre fut arrêtée et sa voiture mise en fourrière. Après avoir passé la journée au poste, il a fallu la relâcher, car il n'a pu être prouvé qu'il y eut une entente entre les deux femmes.

LILLE

Un vol audacieux. — Quatre individus passablement éméchés entraient samedi matin, à l'estaminet tenu par Mme Bury, rue d'Eylau. A l'aide d'un prétexte quelconque, ils réussirent à la faire descendre à la cave.

Pendant son absence, les escarpes pénétrèrent par effraction dans la salle à manger, firent sauter la serrure d'une garde-robe, et enlevèrent une cassette qui contenait quatre bagues en or, deux montres et deux chaînes en doublé, deux épingles de cravate et deux paires de boucles d'oreilles, plus une somme de 13 fr. 50.

La cabaretière ne tarda pas à s'apercevoir du larcin dont elle informa la police.

L'un des coupables, Henri Hennart, sans domicile fixe, a été arrêté à Armentières. Deux autres, les frères Rubent, ont été arrêtés chez eux, rue d'Austerlitz.

Les trois coquins ont avoué leur méfait.

Le quatrième complice, qui est un déserteur belge, Charles Vandenbrauden, sans domicile fixe, a passé la frontière.

Le concours de géographie commerciale aura lieu le dimanche 17 décembre de neuf heures à midi.

Ce concours, limité cette année à la géographie de l'Europe, est ouvert à tous les jeunes gens habitant l'arrondissement de Lille. Des récompenses seront décernées aux auteurs des meilleures compositions.

Les inscriptions seront reçues au siège de la Société, 146, rue de l'Hôp